

ORDRE DU JOUR  
3 avril 2023  
Réunion de travail 18h30

- 1.- Ouverture de la session.  
Heure : 20 heures
- 2.- Adoption de l'ordre du jour.
  - 2.1- Points à ajouter s'il y a lieu.
  - 3.1- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 06 mars 2023.
- 4.- Finances : Liste des comptes CO.03.2023  
Total de la liste : \$ 101 385.11
  - 4.1 Adoption des comptes du mois
  - 5.1- Rapport des permis de construction :  
Mois: février 2023 Permis numéros : Aucun permis  
Valeurs :
- 6.- Administration générale
  - 6.1 Formation ADMQ :  
Comment bien gérer son dossier avant un congédiement  
Prix : 225 \$ prix membre le 14 juin de 9h à midi au Hilton Québec
  - 6.2 Renouvellement de l'adhésion GROBEC  
Montant : 75 \$
  - 6.3 Programme d'aide financière FRR  
Montant disponible :
  - 6.4 ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DU PERSONNEL  
TECHNIQUE DE LA FQM
  - 6.5 RÈGLEMENT #2023-04 CONCERNANT LA GARDE D'ANIMAUX SUR LE  
TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX
  - 6.6 DEMANDE FAITE PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE au  
gouvernement du Québec d'intervenir auprès du gouvernement du Canada et  
des autorités compétents pour trouver rapidement des solutions afin de  
garantir à coût raisonnable, l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux  
et ce peu importe l'âge du bâtiment ou d'une composante, l'identification du  
bâtiment à un inventaire, son statut, sa localisation au zonage ou sa  
soumission à des règlements visant à en préserver les caractéristiques.
  - 6.7 Pancarte de bienvenue  
Les montants des subventions ont tous été utilisés
  - 6.8 Demande d'une deuxième adresse postale pour le 257 Rg du Domaine en  
raison d'une demande d'un deuxième chenil au même endroit.
- 7.- Urbanisme
  - 7.1 Comité ZIP; En route vers l'objectif 1 dans la région mondiale de la Biosphère  
du Lac Saint-Pierre au Québec :
  - 7.2 ADOPTION ET RENOUVELLEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
2023.

8. Égouts et assainissement.
  - 8.1 Installation d'un automate et d'un interface opérateur au poste de pompage.  
  
Prix forfaitaire : 20 900 \$ station de pompage  
Prix forfaitaire : 17 900 \$ au marais  
Les travaux pourraient se réaliser à la mi-mai 2023.
- 9.- Voirie
  - 9.1 Demande soumission Fauchage
  - 9.2 Marquage des rues
  - 9.3 Analyse de la réclamation du Ministère des transports concernant les dommages causé sur le Rang du Domaine et la rue de l'Église Nord par le détour en 2022 :
  - 9.4 Travaux à prévoir en 2023 (p. 33)
- 10.- Édifices et équipements
  - 10.1 les caméras de surveillance ne fonctionnent plus
  - 10.2 Plancher et plaintes du bureau municipal  
Les montants des subventions ont tous été utilisés
- 11- MRC et Autres : M. Jean-Louis Belisle
  - 11.1 Résumé de la séance

DOCUMENTS :

- règlement numéro 411 modifiant le règlement 289 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour afin de remplacer le cadre normatif et la cartographie applicable dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain pour la Ville de Bécancour et la municipalité de Saint-Sylvère conformément aux articles 53.12 et 53.14 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ainsi que la résolution du règlement numéro 2023-03-38.
- 12.- Régie des déchets.
  - 13.- Incendie
  - 14.- Loisirs
  - 15.- Bibliothèque
  - 16.- Cours d'eau
  - 17.- Période de questions.
  - 18.- Correspondance :
  - 19- Certificats de crédits
  - 20- Levée de la session

Heure :